



SAVOIE

## CHSCT DU 12/11/2020

### **I Le Contexte épidémiologique:**

La Savoie est particulièrement un des départements les plus touchés concernant la circulation du virus. Le taux d'incidence pour la Savoie est 2,5 fois demi la moyenne nationale.

Il faut donc maintenir les mesures de Prévention.

Lorsque les symptômes apparaissent il faut s'isoler individuellement se faire tester dans les plus brefs délais.

En Savoie le taux d'hospitalisation a doublé par rapport à la 1ère vague.

La réanimation était tellement sous tension sur le point d'être saturée, que des transferts de malades en réanimation vers d'autres régions ont eu lieu ce qui était l'inverse lors de la 1ère vague.

Taux important de comorbidités (hypertension, diabète.....).

Toujours plus d'hommes que de femmes.

65,% des malades en réanimation ont plus de 65 ans.

20 % des autres personnes hospitalisés sont dans la tranche d'âge 30-59 ans.

**Recommandation du Médecin de prévention : "Mettre à l'abri tous les agents caractérisés comme personnes vulnérables et en télétravail".**

### **Aux Douanes :**

5 cas positifs dont 4 cas au Bureau des Douanes de Bissy et 1 cas en Brigade de Surveillance.

Un tableau des cas entre la 1ère vague et la 2ème vague a été communiqué aux représentants du Personnel.

### **A la DDFIP:**

Aucun tableau n'a été communiqué aux représentants du Personnel contrairement aux Douanes.

Cas cumulé entre la 1ère vague et la 2ème vague 35 cas positifs dans l'ensemble et 45 cas contacts identifiés.

Des 35 cas positifs, 12 sont retournés dans les Services.

**Le médecin de Prévention explique que les contaminations se produisent la plupart du temps lors de la pause-café ou dans les espaces de restauration.**

## **II LES EPI (Equipements de Protection Individuels) :**

### **Douanes:**

Stock, de gants de 21000, gel hydroalcoolique 15000 flacons, 120 litres de solution  
Masques chirurgicaux stock de 9600 masques.  
« On peut tenir + 10 mois. »

**Une commande de 50 000 masques a été validée par le CHSCT, commande passée auprès de Leclerc meilleur prix et meilleure qualité.**

**La répartition sera de 35 000 pour la DDFIP et 15 000 pour les Douanes.**

### **DDFIP :**

Pas de problème d'approvisionnement de gel hydroalcoolique.  
Le stock de masques chirurgicaux permet de tenir au moins 3 mois.  
Des masques en tissus vont être distribués aux agents (6 masques lavables).  
Produits de décontamination, alcool ménager.

**“Il a été fait le choix de distribuer dans les sites des bouteilles d'alcool ménager plutôt que des lingettes.**

**Les chefs de service doivent exprimer leurs besoins auprès de la DDFIP au Service Logistique du Budget Logistique Immobilier) afin de pouvoir bénéficier d'un réassort ».**

### **Autres préconisations pour lutter contre la Covid :**

#### **a) La restauration:**

##### **Douanes et Ddfip:**

Afin de pouvoir limiter les clusters dans les espaces sociaux restriction concernant leurs accès.  
« Permission de faire chauffer son plat et de manger sur son poste de travail tout en ayant pris les précautions de préserver son poste de travail. »

#### **b) Le nettoyage :**

Un rappel sera effectué auprès des Sociétés de nettoyage pour les Douanes et Ddfip afin de bien respecter leurs obligations

**Afin de lutter contre le Covid, il est recommandé d'aérer les locaux 3 fois par jour.**

**Les agents doivent nettoyer leurs protections en plexiglas ainsi que les éléments composant leur poste de travail (bureau, souris, écran clavier téléphone , machine à calculer.....)**

**Aux Douanes double nettoyage, un nettoyage normal, nettoyage spécial avec virucide(voitures, matériel utilisé lors des missions, sièges dans salle de procédure.....).**

**Pour l'accueil du Public dans les services des Douanes et Ddfip, il faut privilégier l'APSRV (Accueil Personnalisé sur Rendez-Vous).**

### **III LE TELETRAVAIL:**

**A) Douanes:** Les Services des Opérations Commerciales (OPCO) et Administration Générale peuvent en bénéficier pas de possibilité pour les Brigades de Surveillance.

78 conventions collectives ont été signées par rapport aux 82 agents pouvant en bénéficier.

4 Personnes à la Direction Régionale en bénéficient aussi.

50% de ceux-ci ont 5 jours.

50% de 2 à 3 jours.

**les critères pour leur éligibilité au télétravail:**

**« un agent par bureau et limiter les interactions »**

#### **B) DDFIP:**

“170 personnes font du travail à distance « utilisation de cette dénomination plutôt que de télétravail »  
Toutes sont déjà équipées dans le cadre du télétravail depuis 2018-2019.

La Direction Générale a souhaité limiter la dotation de petites UC (Unités Centrales) plutôt fourniture d'un portable nomade.

En effet pour les petites UC, problème de chiffrement et de fragilité du matériel; de plus facilité pour la CID (Cellule Informatique Départementale) pour formater le matériel.

A terme 200 à 220 personnes peuvent être équipées de solution de télétravail, à distance.

**Il a été constaté que lorsque la personne était en télétravail 5 jours difficulté à le mettre en œuvre.**

**Une très grande vigilance sur ce point sera apportée.**

**« Le remède ne doit pas être pire que le mal, pour les personnes touchées par l'éloignement.**

**On assiste même à un refus du télétravailleur car les conditions chez eux pour l'exercer seraient néfastes. Tout le matériel que nous avons sera mis à disposition ».**

**Pour le médecin de prévention, il faut moduler le temps de télétravail et aérer les espaces collectifs.**

Il faut tenir compte des Retex (Retour sur expériences) après la 1ère vague épidémique.

Personnes vulnérables reconnues par le Haut Conseil de La Santé Publique.

Pour celles-ci :

Recommandations médicales et discussion lors de consultation téléphonique par le Médecin de Prévention avec les agents vulnérables sur les critères suivants :

- Situation santé individuel,
- Situation de travail
- Trajet
- Restauration

Discussion sur le vécu psychologique par rapport au télétravail, son souhait,

Obligation de prévoir la sécurité de l'agent sur son lieu de travail

Prise en compte de la santé et du libre choix de la personne

Discussion sur thème Santé physique (Covid) et Psychologique

**Des agents viennent en présentiel bien qu'ils soient un peu vulnérables.**

**Une appropriation des gestes barrières, des risques et appropriation de ceux-ci doit être faite**

#### **IV PLOMBEMIE A LA DIRECTION REGIONALE DES DOUANES DE CHAMBERY:**

C'est lors de travaux effectués par un plombier que ce problème a été mis à jour.

Cette découverte et alerte par ce plombier remonte à son intervention de juillet 2018 semble t'il .

Il est surprenant que l'Administration des Douanes se soit seulement saisi de ce problème maintenant, en dépit de cette intervention de 2018 et que des mesures de condamnation de fontaines à eau et d'affichettes dans les sanitaires indiquant qu'il ne faut plus boire l'eau au robinet, utilisation seulement pour le lavage des mains et pour faire la vaisselle ; des bouteilles d'eaux ont été distribuées aux agents. Grave danger pour les femmes enceintes et le foetus (risque de malformation ) pour les enfants de moins de 6 ans atteintes neurologiques, aient seulement été prises peu de temps, quelques semaines avant la tenue de ce CHSCT.

Le successeur par intérim du précédent Directeur Régional Des Douanes « **déplore cette lenteur à réagir et indique qu'il découvre ce problème** ». Des travaux afin de résoudre ce problème devraient être effectués dans le premier trimestre 2021 si pas de nouveau confinement.

**Pourquoi les agents n'ont-ils pas été informés plutôt de ce problème ?**

Le Médecin de Prévention doit recenser les agents ayant été présents depuis 2018 dans les locaux, afin de leur prescrire une analyse de sang afin de voir le taux de plombémie si celui-ci est très élevé ou correct, car tout individu a dans son sang une certaine plombémie avec un taux qui doit être compris dans une certaine fourchette, au delà de cette fourchette la personne devra faire l'objet d'un suivi médical. Les agents ayant reçu cette ordonnance de prescription n'auront rien à payer, ces dépenses d'analyse seront pris sur le budget du Médecin de Prévention. Ces agents devront prendre rendez-vous avec le ou les laboratoires en précisant l'objet de l'analyse afin de n'être pas dans le même créneau que les personnes venant faire un test Covid.

Une fois que ces analyses auront été communiquées au Médecin de Prévention, celle-ci mettra en place une stratégie à adopter pour les agents ayant dans leurs analyses un fort taux de plombémie.

**Vos représentants en CHSCT :**

**Cédric CHAMPLET                      Douanes Bureau de Bissy**

**Jean Jaccues PEYRONNEL SIE Chambéry**